

Conseil municipal

Séance extraordinaire du 30 avril 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 30 avril 2018, à 18h, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Maryline Charbonneau, Mélanie Dufresne, Christiane Marcoux et Patricia Poissant, ainsi que messieurs les conseillers François Auger, Yvan Berthelot, Justin Bessette, Jean Fontaine, Michel Gendron, Ian Langlois et Marco Savard, siégeant sous la présidence de monsieur le maire Alain Laplante, le tout formant quorum selon les dispositions de la Loi sur les cités et villes du Québec, (RLRQ c.C-19).

Monsieur Stéphane Beaudin, directeur général adjoint, est présent.

Monsieur François Lapointe, greffier, est présent.

— — — —

Monsieur le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 18h.

ORDRE DU JOUR

No 2018-04-0199

Adoption de l'ordre du jour

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller François Auger
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Patricia Poissant

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que soumis et pré-adressé à tous les membres du conseil municipal en annexe à l'avis de convocation daté du 26 avril 2018 qui leur a été signifié dans les délais requis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

— — — —

30 avril 2018

RESSOURCES HUMAINES

No 2018-04-0200

Retour sur la résolution n° 2018-04-0173 – Congédiement de l'employé portant le numéro 00789

CONSIDÉRANT la résolution n° 2018-04-0173 adoptée le 23 avril 2018 intitulée « Congédiement de l'employé portant le numéro 00789 » ;

CONSIDÉRANT qu'à l'intérieur du délai prescrit par la loi, monsieur le maire a avisé le greffier qu'il n'approuve pas cette résolution ;

CONSIDÉRANT qu'il est urgent et prioritaire que le conseil municipal se prononce de nouveau sur cette résolution ;

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Jean Fontaine
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Mélanie Dufresne

Que le conseil municipal maintienne les termes de la résolution n° 2018-02-0173 adoptée le 23 avril 2018 et intitulée : « Congédiement de l'employé portant le numéro 00789 ».

Qu'en conséquence :

- 1) l'employé no 00789 soit destitué du poste qu'il occupe et qu'il soit congédié ;
- 2) instructions soient données au Service des ressources humaines de donner effet à la présente résolution et d'aviser l'employé concerné des motifs de la présente décision.

Monsieur le maire appelle le vote sur cette proposition :

Votent pour : Mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Mélanie Dufresne, Christiane Marcoux et Patricia Poissant et messieurs les conseillers François Auger, Yvan Berthelot, Jean Fontaine, Michel Gendron et Marco Savard.

Votent contre : Madame la conseillère Maryline Charbonneau, messieurs les conseillers Justin Bessette et Ian Langlois et monsieur le maire Alain Laplante.

Pour : 9

Contre : 4

ADOPTÉE

- - - -

30 avril 2018

AVIS DE MOTION

No 2018-04-0201

Avis de motion – Règlement abrogeant le règlement n° 0662 sur le comité exécutif

Avis de motion est par les présentes donné par madame la conseillère Christiane Marcoux, qu'à une séance subséquente du conseil municipal, il lui sera soumis pour adoption un règlement abrogeant le règlement n° 0662 et ses amendements sur le comité exécutif de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Un projet de règlement est déposé par madame la conseillère Christiane Marcoux conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.

- - - -

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, une période de questions est tenue.

LEVÉE DE LA SÉANCE

No 2018-04-0202

Levée de la séance

PROPOSÉ PAR : madame la conseillère Christiane Marcoux
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Patricia Poissant

Que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- - - -

La séance est levée à 18h55.

Maire

Greffier